

Pour vous simplifier la lecture des informations qui suivent, tous les chiffres sont arrondis à l'entier supérieur ou inférieur.

Trois sections analytiques composent l'unique compte de résultats consolidé : dégâts grand gibier, service général et écocontribution.

Compte de résultats

Exercice 2021-2022 clos au 30 juin 2022

1) Focus sur la section analytique dégâts grand gibier

SECTION ANALYTIQUE "DEGATS GRAND GIBIER" AU 30/06/2022						
N°	INTITULES	2021-2022	2020-2021	2019-2020	2018-2019	DELTA N-1
70011	Timbre sanglier + reversion permis national	144 161 €	130 918 €	100 859 €	142 117 €	13 243 €
707	Autres produits (vente clôtures et matériels)	4 199 €	12 014 €	5 419 €	17 502 €	- 7 815 €
708	Dispositifs de marquage (sanglier, chevreuil et cerf)	304 539 €	302 813 €	428 873 €	419 623 €	1 726 €
74	Subventions	284 €	22 051 €	- €	- €	- 21 767 €
75/77	Produits Exceptionnels/produits divers	3 669 €	6 982 €	2 931 €	0 €	- 3 314 €
78	Reprise sur provisions DGG	139 338 €	126 115 €	66 078 €	- €	13 223 €
	TOTAL DES PRODUITS	596 189 €	600 893 €	604 160 €	579 241 €	- 4 704 €
6076	Achats matériels de prévention	211 €	245 €	3 964 €	12 288 €	- 34 €
601	Indemnisation dégâts	424 653 €	319 178 €	263 448 €	212 799 €	105 476 €
6067	Achats dispositif de marquage	21 010 €	24 442 €	30 027 €	47 135 €	- 3 433 €
62264	Frais d'estimation dégâts	43 466 €	44 561 €	40 666 €	31 236 €	- 1 095 €
61/62	Frais généraux dont l'affectation de 10 %	45 610 €	44 873 €	47 931 €	32 165 €	737 €
64	Charges de personnel	233 836 €	185 064 €	163 990 €	203 138 €	48 771 €
65	Subventions versées	40 589 €	37 831 €	32 447 €	12 423 €	2 758 €
67	Charges exceptionnelles	4 160 €	161 316 €	- €	- €	- 157 156 €
68	Dotation aux amortissements et provisions DGG	166 377 €	148 751 €	113 552 €	32 796 €	17 627 €
	TOTAL DES CHARGES	979 912 €	966 262 €	696 024 €	583 980 €	13 650 €
	RESULTAT	- 383 722 €	- 365 369 €	- 91 864 €	- 4 739 €	- 18 354 €

Le montant total des produits dégâts (Manufix sanglier, bracelets grands cervidés et chevreuil, et autres produits) s'élève à la somme de 596 189 €, ce qui correspond à une baisse de 4 704 € par rapport à l'exercice précédent.

Le montant total des charges dégâts (indemnisations, achats de dispositifs de marquage, honoraires et vacations des estimateurs, charges internes, matériels de prévention) s'élève à la somme de 979 912 €.

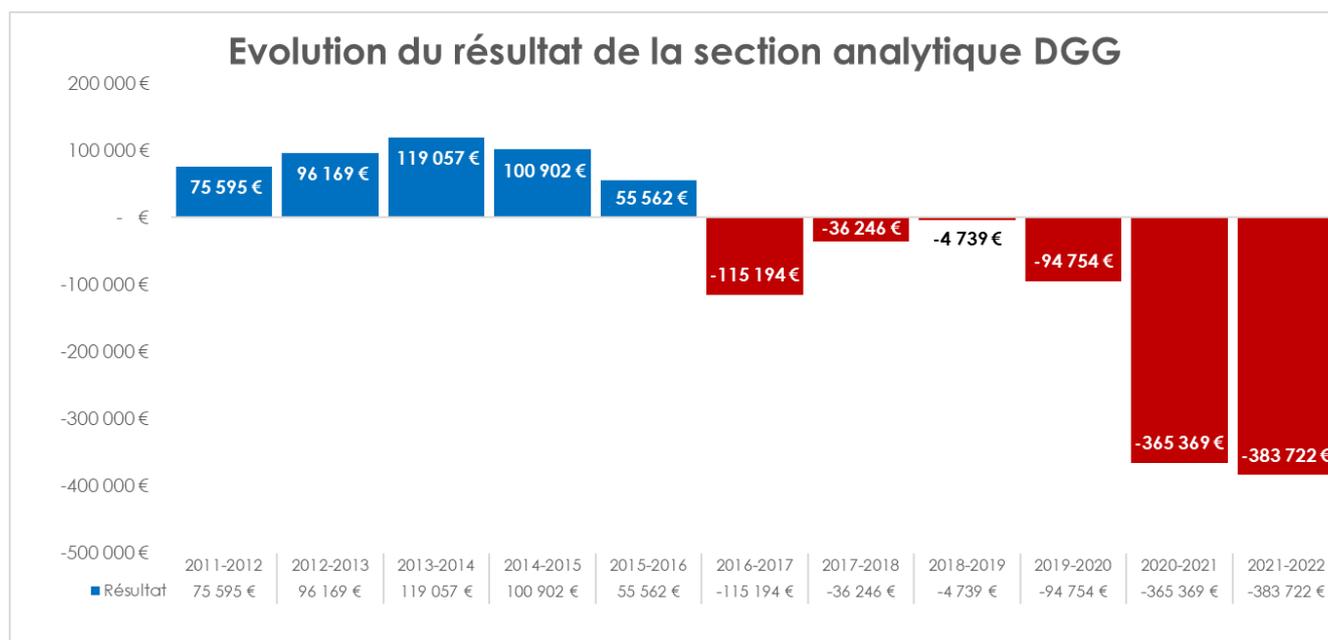
soit une hausse de 13 650 € par rapport à l'exercice précédent dont 424 653 € d'indemnités versées aux agriculteurs, 43 466 € de frais d'estimation, 40 589 € de frais de prévention, 156 542 € de provisions pour risques et charges...

L'indemnisation versée aux agriculteurs est en hausse de 105 476 € par rapport à 2020-2021. Durant l'exercice comptable, il y a eu une augmentation des surfaces détruites passant de 490 à 572 hectares, soit une hausse de 82 hectares.

Ainsi, le résultat de la section analytique dégâts grand gibier présente un déficit de 383 722 € pour la campagne 2021-2022.

Depuis la campagne 2016-2017, la section analytique dégâts grand gibier ne s'autofinance plus alors que les dégâts continuent de s'accroître.

Depuis cette saison de chasse, le déficit n'a cessé de se creuser chaque année pour atteindre un cumul de 1 000 025 € en 6 exercices.



Pour conclure sur cette partie des dégâts, la situation est particulièrement inquiétante et préoccupante. Il est indispensable de s'attaquer au problème de fond : la surpopulation de sangliers.

L'objectif, à très court terme, est de reconstituer les fonds propres de la Fédération pour en assurer la viabilité.

2) Focus sur la section analytique service général

Le montant total des produits généraux (vente de marchandises, timbres fédéraux, adhésions territoriales, subventions et autres produits) s'élève à la somme de 1 427 148 €, ce qui correspond à une diminution de 37 463 € par rapport à l'exercice précédent soit :

- Une baisse des contrats de services de 59 512 €
- Une hausse des subventions de 37 840 € liée à la subvention pour le budget participatif.
- Une hausse des reprises de provisions de 24 840 € correspondant à la mise à jour du taux d'actualisation du calcul des retraites.
- Une baisse des produits financiers de 11 459 €.

SECTION ANALYTIQUE "SERVICE GENERAL" AU 30/06/2022				
N°	INTITULES	2021-2022	2020-2021	DELTA N-1
70	Ventes (marchandises et contrats de service)	208 978 €	259 603 €	- 50 625 €
74	Subventions d'exploitation	193 549 €	155 709 €	37 840 €
75	Timbre fédéral	801 735 €	809 317 €	- 7 582 €
75	Adhésion des territoires	168 240 €	171 360 €	- 3 120 €
75	Autres produits divers	6 314 €	2 281 €	4 033 €
76	Produits financiers	15 542 €	27 001 €	- 11 459 €
77	Produits exceptionnels	7 950 €	38 576 €	- 30 626 €
78	Reprise sur provisions	24 840 €	- €	24 840 €
79	Transfert de charges	- €	765 €	- 765 €
	TOTAL DES PRODUITS	1 427 148 €	1 464 612 €	- 37 463 €
60	Achats	203 783 €	164 789 €	38 995 €
61	Services Extérieurs	132 837 €	127 270 €	5 567 €
62	Autres Services Extérieurs	142 125 €	138 092 €	4 033 €
63	Impôts et Taxes	56 826 €	58 949 €	- 2 122 €
64	Frais de Personnel	708 070 €	705 538 €	2 532 €
65	Autres Charges de Gestion Courante	85 931 €	40 415 €	45 516 €
68	Dotations	87 962 €	103 925 €	- 15 963 €
66	Charges financières (intérêts sur emprunts)	1 484 €	1 863 €	- 379 €
67	Charges exceptionnelles	14 144 €	9 940 €	4 205 €
69	Impôt sur les produits financiers	10 834 €	4 309 €	6 525 €
	TOTAL DES CHARGES	1 443 998 €	1 355 089 €	82 384 €
	RESULTAT	- 16 850 €	109 523 €	- 119 848 €

Le montant total des charges générales (charges de consommation courante, charges salariales, amortissements, provisions, et autres charges) s'élève à la somme de 1 443 998 €.

Ce montant est en augmentation de 82 384 € par rapport à l'exercice précédent qui s'explique notamment par une reprise de l'activité normale fédérale suite au Covid-19 dont :

- Une hausse de 42 688 € correspondant aux frais de déplacements, de missions et l'organisation de l'assemblée générale en présentiel.
- Les dépenses liées au budget participatif à hauteur de 41 719 €.

Le résultat de la section analytique service général s'élève à un déficit de 16 850 €.

Il est à noter que les gains engendrés par la réforme de la chasse et les diverses compensations versées par la FNC, que ce soit pour l'écocontribution, la compensation de la perte des bi-départementaux ou pour le transfert des missions de service public permettent de limiter le déficit de l'exercice.

3) Compte de résultat consolidé

Le compte de résultat consolidé s'élève à un déficit de 409 611 € après imputation des projets associatifs provenant à 94 % du déficit de la section analytique dégâts grand gibier récurrent depuis plusieurs exercices comptables.

Hormis les dégâts de de grand gibier, la gestion fédérale est très saine.

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE AU 30/06/2022

N°	INTITULES	2021-2022	2020-2021	DELTA N-1
70	Ventes (marchandises et contrats de service)	585 872 €	645 679 €	- 59 807 €
74	Subventions d'exploitation	266 764 €	308 711 €	- 41 948 €
75	Autres produits de gestion courante (timbre fédéral et adhésion territoires)	1 055 962 €	1 046 340 €	9 622 €
76	Produits financiers	15 542 €	27 001 €	- 11 459 €
77	Produits exceptionnels	7 950 €	41 844 €	- 33 894 €
78	Reprise sur provisions/fonds dédiés	187 535 €	126 115 €	61 419 €
79	Transfert de charges		765 €	- 765 €
	TOTAL DES PRODUITS	2 119 625 €	2 196 456 €	- 76 832 €
60	Achats	649 657 €	508 654 €	141 003 €
61	Services Extérieurs	132 877 €	128 615 €	4 262 €
62	Autres Services Extérieurs	276 781 €	260 348 €	16 433 €
63	Impôts et Taxes	73 132 €	68 697 €	4 435 €
64	Frais de Personnel	996 585 €	959 488 €	37 098 €
65	Autres Charges de Gestion Courante	157 617 €	103 868 €	53 750 €
68	Dotations	254 898 €	278 600 €	- 23 702 €
66	Charges financières (intérêts sur emprunts)	1 484 €	1 863 €	- 379 €
67	Charges exceptionnelles	18 304 €	171 255 €	- 152 951 €
69	Impôt sur les sociétés	10 834 €	4 309 €	6 525 €
	TOTAL DES CHARGES	2 572 170 €	2 485 697 €	79 947 €
	RESULTAT	- 452 545 €	- 289 241 €	- 156 779 €
	Résultat après imputation des projets associatifs	- 409 611 €		

Bilan

Exercice 2021-2022 clos au 30 juin 2022

Le bilan comptable est une photographie du patrimoine comptable de la structure et de l'endettement à un instant « t » en l'occurrence au 30 juin 2022.

Le bilan consolidé s'élève à 3 045 527 € contre 3 455 506 € l'année passée soit une baisse de 409 979 € marqués par :

- A l'actif :
 - La stabilité de l'actif immobilisé relatif aux investissements.
 - La baisse de l'actif circulant correspondant à une érosion des disponibilités, conséquence des résultats déficitaires consécutifs.
- Au passif :
 - La baisse des fonds propres de 452 545 € concomitamment au résultat déficitaire de l'exercice clos au 30 juin 2022.
 - Les fonds propres s'élèvent à 1 173 307 € dont 1 019 745 € de réserves disponibles. Si rien n'est entrepris, d'ici 2 ans, les réserves seront épuisées.

BILAN CONSOLIDE AU 30/06/2022						
ACTIF				PASSIF		
	AU 30/06/2022		AU 30/06/2021			
	BRUT	AMORT.PROV.	NET	NET	AU 30/06/2022	AU 30/06/2021
ACTIF IMMOBILISE					CAPITAUX PROPRES	
Immobilisations incorporelles	134 830 €	130 527 €	4 303 €	18 651 €	Réserves	1 476 138 €
Terrains	331 096 €	268 315 €	62 781 €	69 615 €	Report à nouveau	- €
Constructions	1 183 058 €	955 190 €	227 869 €	231 697 €	Projets associatifs	149 714 €
Matériel	288 398 €	248 128 €	40 271 €	47 587 €	Résultat de l'exercice	- 452 545 €
Autres immobilisations corporelles	489 822 €	422 435 €	67 387 €	99 847 €	TOTAL	1 173 307 €
Immobilisations financières	7 003 €		7 003 €	1 942 €	FONDS DEBIES	- €
TOTAL	2 434 207 €	2 024 594 €	409 613 €	469 339 €	TOTAL	23 356 €
ACTIF CIRCULANT					PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	
AVANCES ET ACOMPTES					Provision pour départs en retraite	199 164 €
Créances usagers	713 269 €		713 269 €	558 284 €	Provision pour indemnisation des dégâts	156 542 €
Autres créances	64 651 €		64 651 €	103 451 €	TOTAL	355 706 €
Disponibilités	1 730 123 €		1 730 123 €	2 217 363 €	DETTES	
Charges constatées d'avance	127 869 €		127 869 €	107 069 €	Emprunts et dettes financières	172 762 €
TOTAL	2 635 913 €	- €	2 635 913 €	2 986 167 €	Dettes fournisseurs	153 720 €
					Dettes fiscales et sociales	232 677 €
					Autres dettes	146 730 €
					Produits constatés d'avance	810 625 €
TOTAL ACTIF	5 070 121 €	2 024 594 €	3 045 527 €	3 455 506 €	TOTAL	1 516 514 €
					TOTAL PASSIF	3 045 527 €
						3 455 506 €

Budget prévisionnel

Exercice 2023-2024

PROJET DE BUDGET PREVISIONNEL 2023-2024					
Comptes de produits	Réalisé 2020-2021	Réalisé 2021-2022	Prévisionnel 2022-2023	Prévisionnel 2023-2024 Choix n°1	Prévisionnel 2023-2024 Choix n°2
70 Ventes	645 679 €	585 872 €	705 540 €	670 500 €	679 700 €
74 Subventions d'exploitation	308 711 €	266 764 €	307 370 €	348 921 €	348 921 €
75 Autres produits de gestion courante	1 046 340 €	1 055 962 €	1 020 000 €	1 275 649 €	1 261 849 €
76 Produits financiers	27 000 €	15 542 €	10 000 €	10 000 €	10 000 €
77 Produits exceptionnels	41 844 €	7 950 €	0 €	2 000 €	2 000 €
78 Reprises sur amortissements et provisions	126 115 €	187 535 €	30 000 €	164 000 €	164 000 €
79 Transfert de charges	765 €	- €	500 €	500 €	500 €
TOTAL DES PRODUITS PREVISIONNELS	2 196 454 €	2 119 625 €	2 073 410 €	2 471 570 €	2 466 970 €
Compte de charges	Réalisé 2020-2021	Réalisé 2021-2022	Prévisionnel 2022-2023	Prévisionnel 2023-2024 Choix n°1	Prévisionnel 2023-2024 Choix n°2
60 Achats	508 654 €	649 657 €	400 000 €	610 000 €	610 000 €
61 Services extérieurs	128 615 €	132 877 €	114 000 €	119 500 €	119 500 €
62 Autres services extérieurs	260 348 €	276 781 €	250 500 €	300 000 €	300 000 €
63 Impôts, taxes et versements assimilés	68 697 €	73 132 €	71 000 €	76 000 €	76 000 €
64 Charges de personnel	959 488 €	996 585 €	995 635 €	1 072 000 €	1 072 000 €
65 Autres charges de gestion courante	103 868 €	157 617 €	146 197 €	170 500 €	170 500 €
66 Charges financières	1 863 €	1 484 €	3 000 €	5 000 €	5 000 €
67 Charges exceptionnelles	171 255 €	18 304 €	0 €	0 €	0 €
68 Dotation aux amortissements et aux provisions	278 600 €	254 898 €	90 000 €	100 000 €	100 000 €
69 Impôts sur les sociétés	4 307 €	10 834 €	8 000 €	10 000 €	10 000 €
TOTAL DES CHARGES PREVISIONNELLES	2 485 695 €	2 572 170 €	2 078 332 €	2 463 000 €	2 463 000 €
RESULTAT PREVISIONNEL	-289 241 €	-452 545 €	0 €	8 570 €	3 970 €

La réalité financière des dégâts de sanglier nous conduit à monter un budget de la section analytique dégâts de grand gibier nécessitant un appel de cotisation de 800 000 €.

Les éléments importants à retenir pour les produits prévisionnels 2023-2024 sont les suivants :

- Une stabilité des ventes et des prestations de service.
- Une hausse des autres produits de gestion courante marquée par une augmentation des cotisations et redevances malgré une perte de chasseurs évaluée - 230.

- Une augmentation des reprises de provisions dégâts correspondant au delta entre les provisions faites dans le logiciel Dégâts et les indemnités réellement versées aux agriculteurs en fin d'exercice.

Pour ce qui est des charges de ce budget, l'objectif de maîtrise de ces dernières a été le maître mot du Conseil d'Administration. Maîtrise des charges courantes, même si nous serons, comme tout le monde, impactés, par les augmentations, dont nous faisons le constat au quotidien, l'inflation étant passée par là...

Les éléments importants à retenir pour les charges prévisionnelles 2023-2024 sont les suivants :

- Une hausse significative des achats avec une dépense estimée de 400 000 € d'indemnités de dégâts versées aux agriculteurs.
- Une hausse des autres services extérieurs prévoyant l'assemblée générale en présentiel avec les frais inhérents à son organisation.
- Une hausse des charges de personnel intégrant les augmentations du point INM.
- Une hausse des intérêts sur emprunt intégrant l'achat d'un véhicule, le remplacement du parc informatique, l'installation de la chambre froide à l'annexe et le Naturo'bus. Pour ces deux derniers projets, des financements extérieurs seront recherchés afin de prendre en charge tout ou partie des investissements à réaliser.

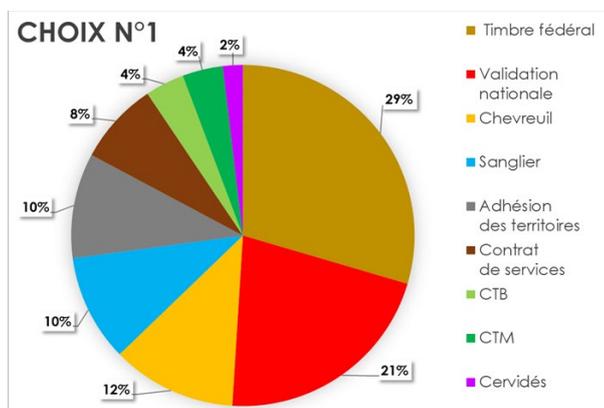
Lors du vote de l'assemblée générale, vous aurez le choix entre deux stratégies s'appuyant soit sur un effort individuel, le chasseur, soit sur un effort collectif, le territoire de chasse.

Cependant, pour que les deux choix proposés soient viables économiquement, cela implique une diminution significative des dégâts causés par le sanglier qui passe inévitablement par une baisse des populations de cette espèce.

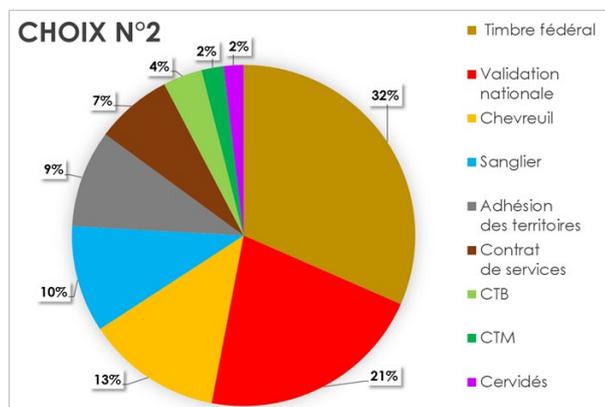
Dans une logique de simplification, le timbre grand gibier sera supprimé et intégré au timbre fédéral.

Pour que les deux choix proposés soient viables économiquement, cela impliquera une diminution significative des dégâts causés par le sanglier la saison prochaine avec des actions par la chasse dès le 1^{er} juin quel que soit le mode de chasse et ce jusqu'au 31 mars prochain.

Détail	Choix n°1
Timbre fédéral	102 €
Adhésion simple	270 €
Contrat de services (part forfaitaire)	150 €
Contrat de services (part à l'ha)	0,29 €
Manufix sanglier < 20 kg	0 €
Manufix sanglier ≥ 20 kg	32 €
Bracelet daim	0 €
Bracelet chevreuil	23 €
Bracelet cerf	110 €
Bracelet BDF	70 €
Contribution territoriale de base	100 €
Contribution territoriale majorée	0,55 €



Détail	Choix n°2
Timbre fédéral	109 €
Adhésion simple	250 €
Contrat de services (part forfaitaire)	150 €
Contrat de services (part à l'ha)	0,27 €
Manufix sanglier < 20 kg	0 €
Manufix sanglier ≥ 20 kg	32 €
Bracelet daim	0 €
Bracelet chevreuil	25 €
Bracelet cerf	110 €
Bracelet BDF	70 €
Contribution territoriale de base	100 €
Contribution territoriale majorée	0,30 €



Résolutions soumises au vote

Assemblée générale 2023

Pour toutes les résolutions, un texte explicatif sera présenté afin de vous présenter les arguments qui ont conduit à proposer ces résolutions.



Résolution n°1 : désignation du bureau de l'assemblée générale

Approuvez-vous le principe que le bureau de la FDC16 soit celui de cette assemblée générale ?

Résolution n°2 : approbation du procès-verbal de l'assemblée générale 2022

Approuvez-vous le procès-verbal de l'assemblée générale 2022 tel qu'il vous a été présenté ?

Résolution n°3 : approbation du rapport de gestion du Conseil d'Administration

Approuvez-vous le rapport de gestion du Conseil d'Administration tel qu'il vous a été présenté ?

Résolution n°4 : approbation du rapport d'activité

Approuvez-vous le rapport d'activité tel qu'il vous a été présenté ?

Résolution n°5 : approbation du rapport moral

Approuvez-vous le rapport moral tel qu'il vous a été présenté ?

Résolution n°6 : approbation des comptes annuels de l'exercice 2021-2022

Approuvez-vous les comptes annuels de l'exercice 2021-2022 clos au 30 juin 2022, tels qu'ils ont été arrêtés et donnez-vous quitus entier et sans réserve aux membres du Conseil d'Administration pour leur gestion ?

Résolution n°7 : affectation du résultat de l'exercice 2021-2022

Approuvez-vous l'affectation de l'imputation du déficit de 452 545 € en diminution des réserves de gestion ?

Résolution n°8 : poursuite et affectation des projets associatifs

Approuvez-vous dans le cadre des projets associatifs financés à partir des réserves fédérales, la poursuite des projets suivants : permis de chasser à 0 € pour 40 000 €, petit gibier n°3 pour 106 781 € ?

Résolution n°9 : vote des cotisations et participations financières approuvant le budget prévisionnel 2023-2024

Approuvez-vous, pour financer le budget prévisionnel 2023-2024, le vote des redevances et contributions 2023-2024 présentées : choix n°1 ou choix n°2 ?